MAUPILIE - MAUPILLE - MAUPILIER - MAUPILLIER -

MAUPILLIER - MAUPILIE - MAUPILLE - MAUPILIER - MAUPILLIER - MAUPILIE - MAUPILLE - MAUPILIER -

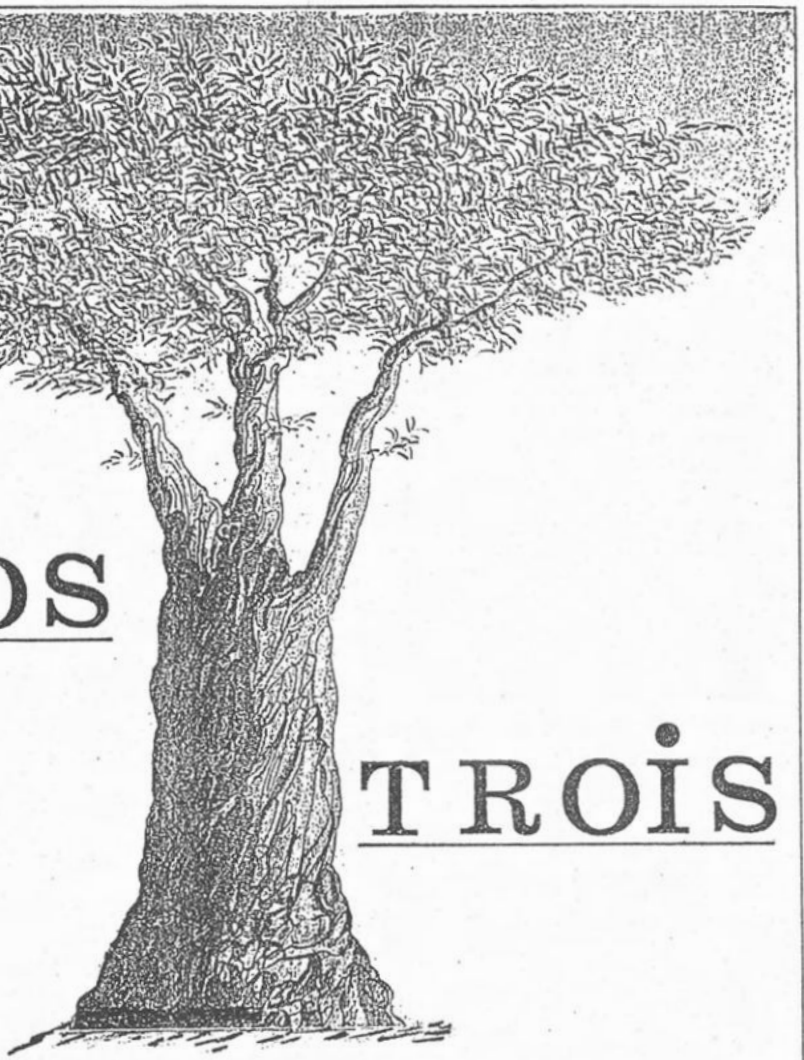

NOS TROIS BRANCHES

Fougères - Mayenne

Mortagne - Vendée - Mauges

Mortagne - Courlay - Moncoutant

MAUPILLIER - MAUPILIE - MAUPILLE - MAUPILIER -

Juillet 1988 - N° 17

Chers cousins

Comme en juin 1987, il nous faut prévoir notre réunion amicale qui avait beaucoup plu aux participants l'an dernier. Joseph va vous donner toutes les précisions désirables.

Je me contenterai de vous avertir que nous nous réunirons au même lieu que l'an passé ; le directeur du restaurant se dit enchanté de nous revoir, à 88 Francs le repas, avec menu spécial pour les enfants et vaste terrain de jeux.

Retenez la date : dimanche 25 septembre. Inscrivez-vous tous autant que vous voudrez.

Mais cette année il y aura pour ceux qui le désireront un peu de nouveau, - je dirais : malheureusement.

Vous avez pu remarquer que la liste de nos décès s'était allongée en 1987-1988. La Branche de Mayenne-Fougères a été particulièrement touchée. Le dernier à partir de cette Branche a été Bernard (L'Huisserie, Entrammes) qui avait participé à notre repas-rencontre de 1987 et comptait bien être présent avec sa famille en 1988.

Mais quelle Branche n'a pas été touchée ? Certains d'entre vous, d'un peu partout, l'ont remarqué, car l'avis de décès est paru dans Ouest-France et dans des journaux nationaux. Paul Denis est décédé il y a fort peu de temps, après une maladie très rapide. Paul Denis (M.V.M.) était avec nous depuis l'origine. Et plus les années passaient, plus il s'intéressait à nos réunions. Il pressentait pourtant (il était médecin et chirurgien) que sa fin ne tarderait pas. Au début de l'année 1988, il m'avait averti : " Tu sais, 1989 et le Puy-du-Fou c'est désormais trop loin pour moi. 1988, c'est tout ce que je peux prévoir. Je peux encore compter être à la réunion de septembre. Après ... tu verras ce qu'il faudra faire. " Mais il ne sera pas présent, au moins visiblement, à la réunion de 1988. - Comme Paul Denis était une personnalité nationale, à cause de son rôle pendant la Résistance, de son séjour terrible à Dachau, de l'estime que lui portait particulièrement le général de Gaulle, j'ai demandé que soit reproduit dans le Bulletin son avis de décès. Car, si Paul Denis se perdait régulièrement dans nos noms, nos adresses, nos Branches, (!) il me questionnait et me requestionnait pour savoir où les choses en étaient. Et s'il avait été à Paris, lors du décès de René Maupilé, il aurait été présent aux obsèques, comme Michel Dautry ou Jacques Maupilier.

Ainsi donc, sa notoriété nous intéresse tous, elle est en quelque sorte notre bien commun.

Mais ce n'est pas simplement les notoriétés que nous partageons, nous partageons aussi les joies ... et les peines.

C'est pourquoi , cette année, et dans la matinée du 25 septembre je vous propose ceci :

A 11 heures et demie, en l'église de St-Florent-le-Vieil, nous nous réunirions pour une cérémonie en souvenir de tous nos défunts. Que tous ceux qui le peuvent viennent. Je n'ai jamais rencontré le curé ; je lui ai téléphoné pour lui demander s'il nous céderait une chapelle pour la cérémonie. Il a été extrêmement sympathique à la fois à notre façon de nous rencontrer et à cette demande. Il m'a répondu : " Je vous inscris pour le 25 septembre, dimanche. Je vous cède toute l'église à 11 h. 30. Je ferai en sorte qu'il n'y ait pas d'autre cérémonie à partir de cette heure là. " Ainsi donc, n'hésitez pas, ni les uns ni les autres. Nous savons fort bien, tous, que, parmi nous, nous comptons des non-croyants, des croyants moins convaincus, d'autres qui sont incertains, qui hésitent, qui doutent. Lorsqu'il s'agit de nous réunir, de nous entr'aider, de nous porter sympathie et amitié, il a été bien entendu depuis le début, que ces différences n'entraient pas en ligne de compte, pas plus que nos opinions politiques qui recouvrent tout l'éventail des opinions françaises : nous sommes et nous resterons tous solidaires, et à égalité !

Alors nous rappellerons le souvenir de tous nos défunts, et nous les nommerons. N'oubliez pas, si vous le voulez, de compléter les listes.

D'autre part, Nos Trois Branches ont une originalité : les croyants

" Maupilé - Maupillé - Maupillier "

comprennent des chrétiens calvinistes, des chrétiens luthériens, des chrétiens catholiques, des chrétiens de la Petite Eglise. Par conséquent, cette cérémonie sera faite avec les uns et les autres et la célébration aura lieu liturgiquement avec les uns et les autres. Souhaitons que les uns et les autres puissent se libérer le

dimanche 25 septembre, à 11 h. 30, à l'église de St-Florent-le-vieil.

Noys partirons ensuite pour le Restaurant : c'est à une dizaine de kilomètres de Saint-Florent. Voyez la carte.

ASSOCIATION " NOS TROIS BRANCHES "

Le projet dormait depuis l'origine ... et s'il dormait, c'est bien parce que je ne m'en suis pas occupé. Mais il faut mettre fin aux hésitations traînardes !

Nous avons intérêt à protéger les droits de Notre Histoire, dont l'édition est aujourd'hui épuisée.

Il vaut mieux aussi que l'Annuaire relève de l'Association.

Une Association rendra plus claire et nette la fonction du Trésorier.

Enfin nous ne sommes éternels ni les uns ni les autres et il ne déplait pas à certains que notre regroupement ait un nom et un appui légalement reconnus.

En conséquence, nous avons introduit une demande à la Préfecture de la Vendée (autant celle-là qu'une autre !) pour que notre regroupement familial soit mis sous la protection de la loi célèbre en France (et ailleurs) appelé " loi 1901 ".

Le Titre : Association " Nos Trois Branches "

De bons juristes nous avaient fait remarquer que la réunion de l'an dernier pouvait certainement tenir lieu d'Assemblée Constitutive et que le Bureau pouvait être considéré comme constitué ainsi :

Président	:	votre serviteur !!
Vice-présidents	:	Marie-Thérèse Tiger (M.C.M.)
		Léo Maupilé (M.F.)
		Pierre Maupilier (M.V.M.)
Secrétaire	:	René Maupilier
Trésorier	:	Joseph Maupilier

Pris par d'autres occupations, dont plusieurs, importantes, étaient brusques et imprévues, j'ai encore laissé courir pendant plusieurs mois. Heureusement, j'ai reçu de sévères et judicieuses observations. Alors, j'ai sondé dans les Trois-Branches un peu au hasard pour d'éventuels membres du Conseil d'Administration, en jouant surtout sur la jeunesse et le premier âge mûr.

Je suis sûr que nous n'aurons aucune difficulté. Ainsi donc nous ferons le 25 septembre 1988 comme l'an dernier. Après le repas, dans la bonne franquette et le plus grand sérieux, nous nous transformerons en Assemblée Générale et entendrons le rapport moral et le rapport financier et nous établirons par un vote (non précédé de campagne électorale !) un Bureau et un Conseil d'Administration selon une règlementation mise au point pour être conforme à la Loi. Et sans doute même aurons-nous déjà l'approbation.

J'ignore si nous aurons à nous réunir aussi souvent ou plus souvent que les autres Associations !!! - Surtout il faut calculer avec les distances, l'âge, les facilités et la rapidité de déplacement, en cas de réunion rapide (il faut tout prévoir !)

Je vous prie de remarquer que tout ce qui précède peut fort bien servir de bel Ordre du Jour pour l'après-midi du dimanche 25 septembre !

Eh ! bien voilà ! Ouf ! Je suis au bout de mon discours. J'ai toujours plaisir à vous retrouver par écrit, comme à recevoir vos lettres. Reste maintenant à nous revoir avec le même plaisir <u>le 25 septembre</u>, selon l'horaire déjà indiqué, et selon les précisions qui vont vous être données.

Maurice

P.S. - 1 - Plusieurs d'entre vous m'ont demandé pourquoi , au Puy du Fou, ils avaient supprimé le chant des Maupillier. <u>Réponse</u> : c'est à la suite de conflit avec le compositeur de la musique. Ils n'ont pas le droit de faire chanter <u>publiquement</u> " le vieux château des Maupillier ", l'auteur ayant réservé ses droits. Par contre, nous avons le droit de le chanter au cours de nos réunions qui ne sont pas payantes, qui sont purement amicales.

- 2 - <u>L'Au Revoir des Maupilé</u> ... Nous n'aurons pas de difficulté, parce que l'auteur ne créera aucun problème ! Le chant peut être utilisé par ceux d'entre nous qui le désirent lors des obsèques relegieuses, par exemple à la fin de la cérémonie. Le chant vaut ce qu'il vaut, mais enfin ... il est à nous !

Le Taillandier (XVII[e] siècle)

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1988

Comme vous le dit Maurice par ailleurs, la journée débutera par la cérémonie à St-Florent le Vieil à 11 h. 30.

Vous devez trouver facilement l'église bâtie sur une colline qui domine la Loire.

Ensuite en route pour Varades et le restaurant " La Ruade " l'itinéraire est indiqué sur la carte ci-dessous.

Ci-dessous également un bulletin d'inscription que vous pouvez envoyer dès maintenant à Joseph afin que nous soyons fixés le plus rapidement possible sur le nombre de repas à réserver.

Je vous rappelle que le prix est fixé à 88 F. y compris le vin blanc du début du repas.

Merci et à bientôt

René

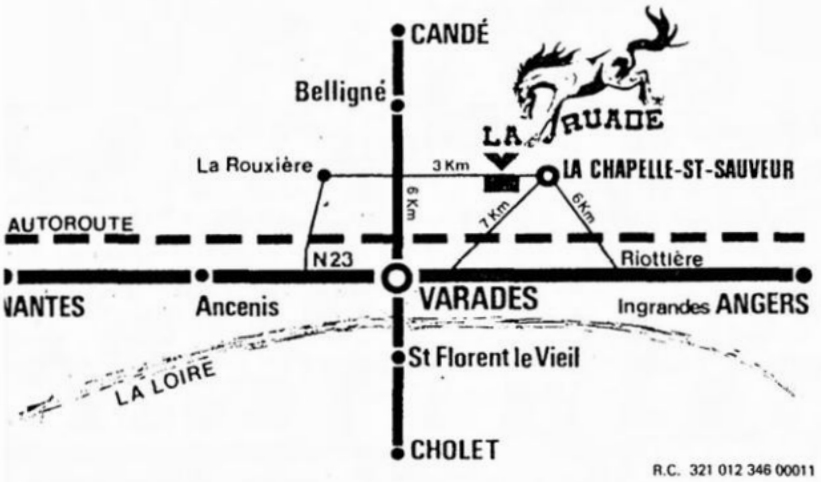

R.C. 321 012 346 00011

LA RUADE

40.98.64.09

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 1988

NOM ..... PRENOM .....

Participeront au repas

..... Adultes

..... Enfants de moins de 10 ans

..... Enfants de 10 et 11 ans

LE MOT DU TRESORIER

Pour les quelques-uns qui n'ont pas encore versé le montant de leur abonnement, je leur adresserai une lettre personnelle sous peu afin qu'ils régularisent au plus tôt.

Libeller le chèque de 50 F. à l'ordre de

" Nos Trois Branches ".

Quelques personnes ont reçu une feuille de rappel alors qu'elles avaient payé. Qu'elles veuillent bien m'excuser de cette erreur bien involontaire.

Joseph

Joseph Maupilier
St-Martin-Lars
85210 Ste-Hermine

RECTIFICATION

Chargé Frédéric fils de Jean-Pierre est né en 1972 et non en 1977 comme il est inscrit page 3 du livre concernant la descendance Baudu - Maupilier.

CARNET DE FAMILLE

Naissance : Aurélien COQUEMOND fils de Albert et de Laurence Maupilé fille de Raymond et petite-fille de Désiré Maupilé,
Le 20 mai 1988.

Décès : Denise BABIN, née Geslaud fille de Marie Maupilé,
Le 27 décembre 1987 à Haleine (61)

Bernard MAUPILE (55 ans)
Le 25 mars 1988 à
L'Huisserie d'Entrammes (53)

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Michel Pigeyre, M. et Mme Jean-Paul Denis, ses enfants ; M. et Mme Romuld Etinof et leurs enfants, M. et Mme José Feuerlé et leurs enfants, M. et Mme Gérard Denis et leur fille, M. et Mme Patrick Pigeyre, M. et Mme Didier Devauchelle et leurs enfants, M. Éric Pigeyre, Mlle Fabienne Denis, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Mme Jean Pouchat ; les familles Gaborit, Lienhart et Maupillier, ont la douleur de vous faire part du décès du

Docteur Paul DENIS
Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1939-1945 avec palmes
Médaille de la Résistance
Officier du Mérite civil
Ancien maire-adjoint du Havre
Ancien conseiller général du Havre
Ancien vice-président du Conseil général de la Seine-Maritime
Ancien administrateur du port autonome du Havre

survenu le 28 avril 1988, dans sa 82e année.
La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 3 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
L'inhumation, dans le caveau de famille, aura lieu au cimetière des Herbiers (Vendée), le même jour, à 16 h 30.

AVIS DIVERS

Abonnements

Il est toujours facile de prendre un nouvel abonnement, il suffit d'envoyer une lettre accompagnée d'un chèque de 50 F. à Joseph Maupilier - Saint-Martin Lars - 85210 Sainte-Hermine - L'abonnement est payable chaque début d'année. Il en est question à cette époque dans le bulletin.

Annuaire - En réponse à plusieurs demandes, l'annuaire sera gratuit. En dehors des adresses de cousins inconnus qu'il procurera, les professions des membres seront mentionnées. Un service d'entr'aide sera facile à organiser d'après cet annuaire.

Précision - Il est rappelé que les séances du Puy-du-Fou se tiennent les vendredi et samedi de juin au début d'août. Notre réunion de 1989 aura lieu un dimanche donc le lendemain d'une séance.

C - Branche Mortagne-Vendée-Mauges.

1 - A l'Etat Récapitulatif de 1814 sont inscrits des noms de familles qui au 17° et au 18° siècle ont toutes été proches parentes, parents plus éloignées ou alliées aux Maupillé - Maupillier . Ainsi pour Saint-Christophe :

GABORIEAU Jean, capitaine.

RIVIERE Jean, lieutenant

GABORIEAU René, capitaine, blessé,

et, pour la Séguinière :

BIROT Jean, lieutenant.

2 - Parmi les guillotinés et les fusillés :

BOUTHILLIER de St-André, Jacques, sénéchal de Mortagne, président du tribunal du district de Cholet, accusé d'avoir pris part à la révolte, d'avoir volontairement pris partie du Comité de Mortagne et d'être un " instigateur ". - Allié aux familles Maupillier. Guillotiné le 10 avril 1794.

GOURAIN (Gourin) Pierre, de Mortagne, cousin de tous les Maupillier-Maupilier de Mortagne, fusillé à Paimboeuf le 4 avril 1794.

GIRARD Pierre, de Mortagne apparentée aux Maupillier Jean (Mortagne-Les Epesses, etc ...) fusillé le 26 décembre 1793, à Nantes.

SEGUIN Vincent, d'une famille apparentée à tous les Maupillier au 18° siècle, fusillé le 26 décembre, à Nantes.

BOUCHET Louis, d'Evrunes, 19 ans, d'une famille apparentée dès le 17° siècle. fusillé le 1er janvier 1794 avec 101 autres, à Nantes.

BREMAND Jean, 28 ans, de St-Christophe, fus. le 6 janvier 1794.

BARBAUD Pierre, 48 ans, de St-Christophe, fus. le 6 janvier 1794 avec 59 autres, toujours à Nantes.

CHOUTEAU Charles, 19 ans, de Cholet, fusillé le 1er janvier 1794 avec 119 autres.

Peut-être les HUMEAU Jean, de Beaupeau, Mathurin et Ambroise, du May, Jacques, du Pin en Mauges, Pierre, du May, fusillés, le premier le 26 décembre 1793, les 3 autres le 23 décembre, le quatrième le 1er janvier 1794.

Enfin GRENOILLEAU Marie, 25 ans, de Cholet, veuve de Jean Coiffard, dont la grand-mère est une Maupillier d'Evrunes-Mortagne et qu'on n'avait pas retrouvée. Elle a été fusillée le 7 janvier 1794.
Il est possible enfin que Louis HERAULT (Ayraud, Eraud), 18 ans, de Saint-Christophe, fusillé le 2 janvier 1794, avec 289 autres, fasse partie de cette famille AYRAULT qui connaissait Jean Maupillier, de Mortagne, le survivant, en 1800.

Deux MAUDET, Marie 26 ans, et Jacques, 30 ans, font partie d'une famille qui sera alliée aux Maupillier de Mortagne au début du 19° siècle.

Des BUREAU de Nantes et de LA BOISSIERE du Doré, Pierre-Jean qui survivra et Jacques 66 ans condamné à mort le 7 décembre 1793, font peut-être partie de cette vaste famille Bureau de St-Hilaire, de Mortagne et d'ailleurs, famille où tous les genres de personnages se sont rencontrés et qui fut étroitement apparentée aux Maupillier-Maupilier au 18° siècle.

On se prépare à rappeler le souvenir des années révolutionnaires. Il ne sert à rien de se voiler la face. Ce n'est pas cela qui libère et permet d'évacuer les haines. C'est d'affronter la vérité comme elle est sans manipuler les textes. Ce n'est pas de nier le passé ou de vouloir le traiter pour rien qui permet de vivre le présent, c'est de le constater comme il est ; on est mieux armé alors pour éviter ses erreurs et ses excès ... (si du moins, on y consent !) et de profiter de ses richesses.

L'Au Revoir des [Maupilé, maupille, maupillie, maupilois, maupiliens]

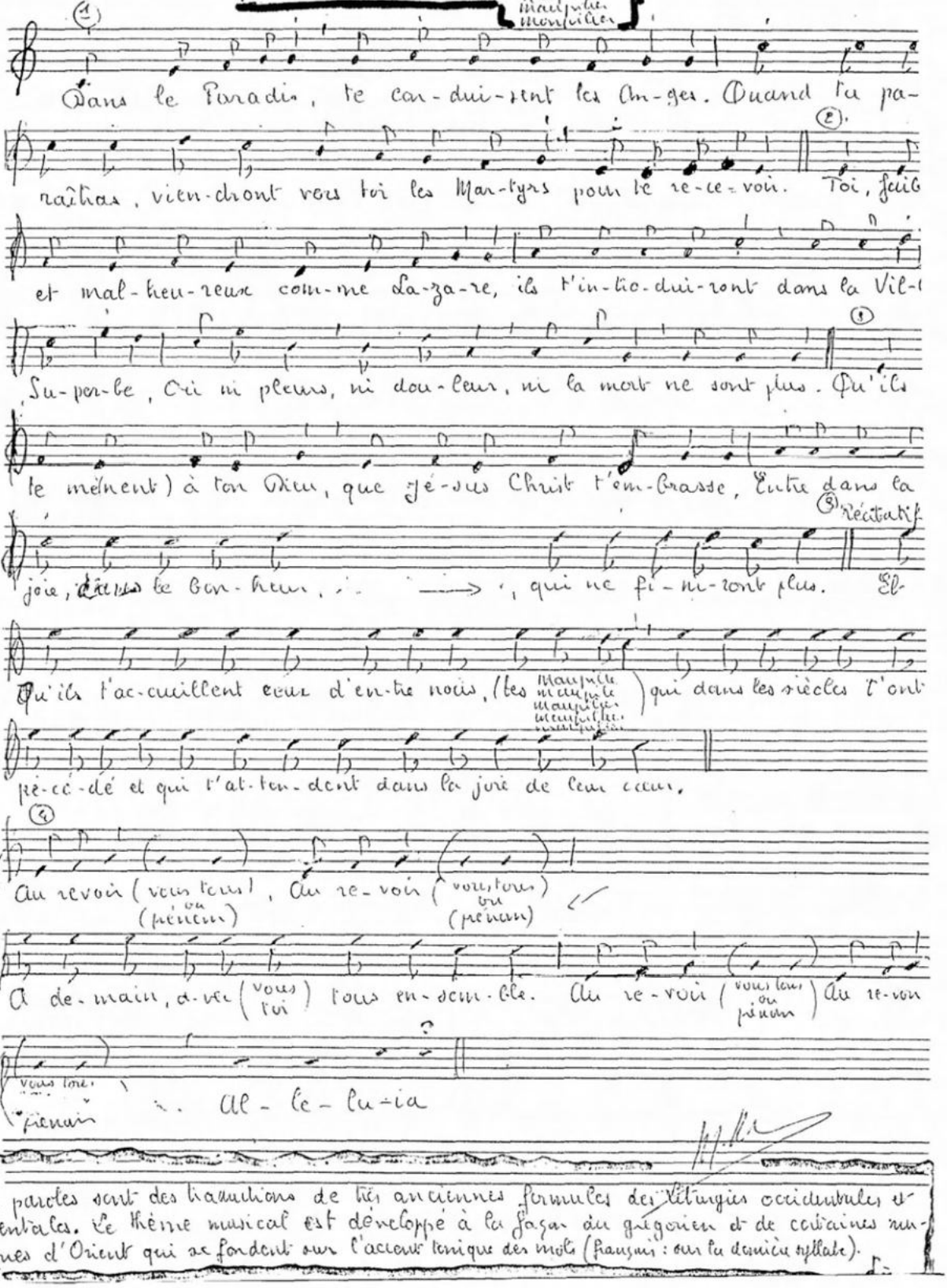

Ces paroles sont des traductions de très anciennes formules des liturgies occidentales et orientales. Le thème musical est développé à la façon du grégorien et de certaines musiques d'Orient qui se fondent sur l'accent tonique des mots (français : sur la dernière syllabe).

" Jacques MAUPILIER, de Boismé,
blessé à La Châtaigneraye.
Il a voulu être dessiné les armes à la main,
parcequ'il ne les a jamais quittées. "